

Département de Seine-et-Marne
Commune de Villiers-sous-Grez
Conseil municipal du 7 septembre 2021 à 20h30

Présents : Thierry Masson, Maire, Christine Groetzinger, Laëtitia Lepaisant, Yves Loir, Guillaume Chapet Adjoint, Martine Melet, Catherine Ceraudo, Gabriel Massart, Titouan Poncelin de Raucourt, Etienne Brehier, Paul Lanouguere, Thomas Bonfils et Emmanuelle Sormail Conseillers.

Absents excusés : Jean-Pierre Girard donne pouvoir à Thomas Bonfils, Catherine Ballay donne pouvoir à Christine Groetzinger

Secrétaire : Christine Groetzinger

Approbation du compte rendu du 3 août 2021

DELIBERATIONS :

Modifications des statuts de la CCPN :

Monsieur le maire présente aux membres la demande de modification des statuts de la CCPN concernant la compétence supplémentaire suivante :

La Communauté de communes du Pays de Nemours a été lauréate le 25 mai dernier de l'appel à projets relatif aux campus connectés, et fait ainsi partie des 13 nouveaux campus en France, mais aussi et surtout des 2 nouveaux campus en Ile de France.

Ce dispositif permet ainsi l'émergence des lieux d'enseignements supérieurs labellisés dans le sud Seine-et-Marne, complémentaires des établissements universitaires et de leurs antennes, et contribue ainsi au développement de solutions numériques d'orientation vers les études supérieures.

Cet équipement constitue un atout majeur pour le territoire du Pays de Nemours dans le cadre de l'offre de formation post-bac pour les étudiants et permet également de répondre à l'un des axes prioritaires du Plan Climat Air Energie Territorial sur la limitation des déplacements.

Le site « Campus connecté du Pays de Nemours » est rattaché à l'Université de proximité Paris-Créteil et peut accueillir jusqu'à 25 étudiants. Pour mémoire, pour la première rentrée universitaire 2021/2022, il sera installé dans un espace situé avenue Kennedy à Nemours, au sein notamment d'une pépinière d'entreprises, dans l'attente de la réalisation des travaux au sein des locaux du site des Moulins de Nemours.

Au regard de la spécificité du cadre juridique applicable aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), la création et la gestion d'un tel équipement nécessitent que les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Nemours soient modifiés. Il conviendrait d'ajouter une compétence au sein du paragraphe relatif aux « Compétences Supplémentaires », dont la rédaction serait la suivante :

« - Création et gestion du Campus connecté »

Le Conseil Municipal approuve à la majorité, 14 pour et une abstention.

Choix pour la construction de la nouvelle STEP :

Monsieur le maire explique les informations reçues des divers acteurs et notamment de la Satèse aux membres. La Satèse explique que la solution de traitement par filtres plantés de roseaux semble être la plus appropriée d'un point de vue technique environnemental et financier. Toutefois la commune peut retenir une solution plus performante en terme de traitement des matières azotées, voire des matières phosphorées. Il est rappelé aussi que lors du sondage de la STEP 53 villarons ont voté dont 48 pour les filtres plantés roseaux et 5 pour les boues activées. Les membres votent à la majorité, 14 pour et 1 abstention, la station de filtres plantés de roseaux.

Fresques vestiaires du stade et aménagement tribunes :

Guillaume Chapet rappelle qu'un appel à projet avait été lancé par la commune. Nous avons reçu les trois devis suivants pour la fresque :
CLAKS (peinture bombe) pour un montant de 9 000€ TTC
Pauline Déas, Artiste muraliste (peinture acrylique) pour un montant de 9 826€ TTC
Thomas Hubert, Bénévole pour la main d'œuvre (peinture bombe) pour un montant de 615€ TTC
Art urbain (demande reçue hors délai et sans devis)

Le conseil municipal décide de décaler la décision afin d'obtenir des informations complémentaires et des financement adaptés.

Un projet a été créé par l'ESF et la commission sport pour créer des tribunes le long du stade dans la butte à côté du stade. Yves Loir présente le projet et demande aux conseillers de voter pour la forme de la conception de ces emplacements. Les membres du conseil ne souhaitent pas des tribunes en longueur et en rondins de bois mais approuvent, à la majorité 12 pour et 3 abstentions, des petits aménagements de terrain conviviaux et intégrés à la végétation à plusieurs endroits.

Décisions modificatives :

Monsieur le maire explique que sur notre budget EAU nous devons amortir les biens. Nos prévisions au budget étant insuffisantes, il convient de prendre la décision modificative suivante :

Opérations d'ordre :

Compte dépense de fonctionnement

6811 + 3 225.10€

023 - 3 225.10€

Compte recette d'investissement

28158 + 3 225.10€

021 - 3 225.10€

Vote à l'unanimité

Décisions modificatives :

Monsieur le maire explique que sur notre budget ASSAINISSEMENT nous devons amortir les biens. Nos prévisions au budget étant insuffisantes, il convient de prendre la décision modificative suivante :

Opérations d'ordre :

Compte dépense de fonctionnement

6811 +140€

023 – 140€

Compte recette d'investissement

28158 + 140€

021 – 140€

Vote à l'unanimité

Choix des locataires 27 Gabriel Bachet :

Christine Groezinger présente les différents dossiers établis par Régine Rey concernant les futurs locataires du 27 Gabriel Bachet.

Le conseil valide, à l'unanimité, un locataire pour T1 RDC et un locataire pour le T1 1^{er} étage.

Autorisation au maire de signature 27 Gabriel Bachet :

Monsieur le maire demande aux membres l'autorisation de signature pour tous les baux, devis, factures et documents relatifs concernant la gestion des appartements et locaux paramédicaux 27 Gabriel Bachet.

Vote à l'unanimité.

Goudronnage en urgence route de Villiers à Bourron Marlotte :

Monsieur le maire demande aux membres de voter la somme qui sera demandée à la commune de Grez-sur-Loing concernant le goudronnage effectué en urgence route de Villiers à Bourron-Marlotte sur la partie appartenant à la commune de Grez-sur-Loing avec leur accord. Nos deux agents ont effectué la réparation des trous dangereux avec du goudron. Nous avons convenu de prendre en compte la matière première, le temps passé par nos agents et les frais d'outillage. Le montant total s'élève à 306€ TTC.

Les membres votent la somme de 306€ TTC à la majorité, 14 pour et 1 abstention.

Informations

1) Livret circulation

Le livret circulation créé par la commission stationnement et circulation a été présenté au conseil municipal. Les membres donnent leur accord pour une diffusion de celui-ci aux Villarons.

2) Réseau bibliothèque

Monsieur le maire diffuse l'exemplaire papier réalisé par le cabinet JIGSAW concernant l'étude de programmation d'un réseau de lecture publique, constitué d'une médiathèque tête de réseau et de bibliothèques de proximités (médiathèques annexes). Des modifications d'informations sur l'organisation de la médiathèque de Villiers seront envoyées au cabinet. Ce cabinet rencontrera la DRAC la semaine du 13 septembre.

3) Choix du plume tambour pour le concours du meilleur journal communal.

Le n° 107 a obtenu 1 voix

Le n° 108 a obtenu 3 voix

Le n° 110 a obtenu 1 voix

Le n° 111 a obtenu 10 voix

Le numéro 111 sera présenté au jury fin septembre

4) RPI

Emmanuelle : des tables scolaires ont été achetées pour l'école en fonction des demandes de la directrice.

Laetitia : En attente de la clef informatique du logiciel onde pour faciliter les inscriptions des élèves, celle-ci devrait arriver mi-septembre.

Christine : Des nouveaux accessoires de cantine et un four d'occasion ont été installés. Le nouveau prestataire de restauration Convivio fait des repas de meilleure qualité que les petits gastronomes.

Thomas : il nous faudra choisir rapidement les adresses Emails que nous souhaitons mettre en place avec campagnol notre prestataire de site internet, ceci pour éviter les problèmes de connexion entre laposte.net et internet exploreur.

Gabriel : prend en charge un routage auprès des pharmaciens pour la location des locaux paramédicaux du 27 Gabriel Bachet

Tour de table des commissions

Paul : création d'une réunion préparatoire à la création d'un cheminement entre le foyer et le chemin rue de Nemours/ rue de l'archant.

Yves : l'aire de stationnement de la rue creuse se fera en 2 temps : création de la zone de parking puis enrobé début octobre.

Martine : exposé du livret de circulation, et ses photos, discussion reprise par Thierry avec explication du déroulement de l'exposé.

Etienne : Peu de pommes donc le pressage du mois d'octobre risque de ne pas être "juteux "

Questions diverses

Fin de séance 23h35

Fait et délibéré en séance, le 7 septembre 2021.